

EDITO



Jean-Luc GUENARD, diacre

« Allez dans la paix du Christ » ou encore « Allez en paix, glorifiez le Seigneur par votre vie », ce sont les paroles prononcées par le diacre en fin de célébration. Il nous envoie vers le monde en mission, lui dont le ministère est voué, entre autre, au service. Même si ce ministère fait maintenant partie du paysage de l'Eglise, il est parfois encore mal connu de la part des paroissiens ou même parfois de certains prêtres. Il est vrai qu'il n'y a pas un seul visage de diacre, ni même une seule façon d'envisager ce ministère dans les différents diocèses de France.

Comment les diacres de notre diocèse s'intègrent-ils dans nos paroisses et comment sont-ils reçus par les laïcs ou les prêtres ou curés de ces paroisses ? C'est ce que nous avons voulu aborder dans ce Diacres 94. Ils peuvent interpeller par leurs missions, interroger par leur place particulière, se faire proche par leur situation d'homme marié et d'engagement au travail, mais en tout état de cause ils ne laissent pas indifférents.

A la fois présent certains dimanches à l'autel, commentant l'Evangile de temps en temps, il peut être aussi dans d'autres lieux du diocèse envoyé au gré de ses missions. Les différents articles de ce numéro montrent comment ce ministère est important pour notre Eglise, mais aussi plus largement pour le monde. L'appel de nouveaux diacres est donc un enjeu important pour notre Eglise et il est nécessaire de bien connaître les processus d'appel mis en place sur notre diocèse pour permettre que le discernement se fasse dans les meilleures conditions.

Une nouvelle année liturgique va commencer, Noël approche, et le Jubilé 2025 dont le thème « Pèlerins d'Espérance » va nous projeter vers de nouveaux défis. Que nous soyons laïcs, diacres, prêtres, évêque, nous avons toutes et tous notre place à prendre sur ce chemin.



L'agenda des diacres en Val-de-Marne

2024

Samedi 16 novembre 2024

Formation continue des diacres
Intervention du "Jour du Seigneur"
Lycée Teilhard de Chardin, St Maur

Samedi 14 décembre 2024

Conseil diocésain du diaconat à 9h

2025

Vendredi 10 janvier 2025

Formation commune
Créteil, Cathédrale, 19h à 22h30

Jeudi 6 février 2025

Formation continue des diacres
Intervention du père Henri-Jérôme Gagey
sur le thème « Liturgie et question sociale »
Evêché, salle Patrick Pottrain, 20h00 à 22h00

Jeudi 20 au lundi 24 février 2025

Jubilé des diacres à Rome

Samedi 8 mars 2025

Conseil diocésain du diaconat à 9h à 12h30

Samedi 29 mars 2025

Récollecion des diacres et épouses à Jouarre

Jeudi 8 mai 2025

Formation continue des diacres sur la liturgie
Ateliers pratiques,
Chevilly-Larue, Centre d'accueil spiritain, 9h à 18h

Lundi 9 juin 2025

Rassemblement diocésain pour le Jubilé

Samedi 14 juin 2025

Conseil diocésain du diaconat à 9h à 12h30

Lundi 27 au vendredi 31 octobre 2025

Pèlerinage diocésain à Rome à l'occasion du Jubilé

Mardi 11 novembre 2025

Formation continue des diacres sur la liturgie
Ateliers pratiques,
Chevilly-Larue., Centre d'accueil spiritain, 9h à 18h

INFOS

20 au 24 février 2025, Jubilé des diacres à Rome

Dans le cadre du programme de l'Année sainte 2025 « *Pèlerins d'Espérance* » à Rome, le CND organise un pèlerinage pour participer au Jubilé des diacres.

Le Jubilé des diacres s'intègre ainsi dans le programme des événements 2023-2025 pour célébrer les 60 ans de la restauration du diaconat permanent. Il sera présidé par Mgr Bertrand Lacombe, archevêque d'Auch et président du Comité national du diaconat. Il permettra à tous les participants (diacres et leur épouse, veuves de diacre, prêtres et personnes participant à la vie de la fraternité diaconale de leur diocèse) de vivre ensemble ce moment unique, avec le passage de la Porte sainte, dans une dynamique diaconale de réconciliation, une célébration avec le pape François. Des temps de célébration et de prière, mais aussi une découverte de Rome, des premiers chrétiens et des catacombes aux basiliques majeures de Rome. Une rencontre aussi avec la diaconie romaine et une autre sur la dynamique synodale de l'Église (contacts en cours...).

Près de 350 personnes sont déjà inscrites pour ce temps fort... Il est temps de le faire maintenant, pour une bonne organisation des transports et du pèlerinage.

Tous les éléments en continu sur la page dédiée : <https://vu.fr/QEEsU> . Y lire aussi le dossier de *Diaconat aujourd'hui* n°224 : **Jubilé 2025 : Tous, pèlerins d'espérance.**

Inscriptions dès maintenant sur : <https://jubilediacres2025-rome.venio.fr/fr>

INTERPELLER AU DIACONAT PERMANENT

Où en sommes-nous dans le diocèse de Créteil ?



Jean-Luc Védrine, prêtre
Délégué diocésain au Diaconat

« L'interpellation au diaconat permanent dans le diocèse de Créteil : où en sommes-nous ? » Telle est la question que le comité de rédaction de *Diacres94* m'a adressée. Avant de répondre à la demande qui m'est faite, il me semble indispensable de donner quelques éléments du contexte dans lequel surgit cette question.

En janvier 2023, comme chaque année, les principaux acteurs pastoraux du diocèse (Evêque - Prêtres - Diacres - Laïcs en mission ecclésiale - vice-présidents d'équipe d'animation pastorale (EAP) des paroisses) ont vécu une journée de formation permanente. Celle-ci avait pour thème de travail : « L'appel : mission impossible ? » Une référence scripturaire soutenait notre réflexion : « J'entendis alors la voix du Seigneur qui disait : Qui enverrai-je ? qui sera notre messager ? et j'ai répondu : Me voici : envoie-moi ! » (Is.6,8). Au cours de cette journée, a été présenté un dossier de référence : « Pour une pratique d'appel dans le diocèse de Créteil » qui a été largement diffusé dans les paroisses et les mouvements. Dans ce document, une fiche constitue un support pour relancer l'interpellation au diaconat permanent.

Différentes instances du diocèse se saisissent progressivement du processus ainsi ouvert. Des équipes constituées à cette fin sur les paroisses ou dans les doyennés font de même.

Ces équipes sont invitées à effectuer un premier travail leur permettant de réfléchir ensemble aux besoins d'un service diaconal dans le monde et dans la vie de l'Eglise diocésaine pour la mission. Chaque équipe est invitée à repérer les réalités locales ou diocésaines où une présence et une attention de l'Eglise à l'annonce de l'Evangile se font sentir.

A partir de ce premier temps, la réflexion se poursuit afin de déterminer les personnes à qui pourraient être posé la question : Accepteriez-vous de réfléchir avec d'autres à la possibilité du ministère diaconal ? Afin de préserver la liberté de chacun, il est demandé de garder une discrétion absolue sur les personnes auxquelles l'équipe pense. Leur nom est communiqué au délégué diocésain au diaconat. Un petit comité Ad Hoc se charge, à la vue des renseignements fournis, d'effectuer un premier discernement et de désigner à qui revient la charge de rencontrer les personnes afin de les interpeler. Après un légitime temps de réflexion, les personnes font connaître leur réponse et sont mises en lien avec les responsables de l'année de recherche et de discernement.

L'expérience de ce processus est encore courte pour tirer de grandes leçons. Cependant, il me semble que quelques enseignements peuvent être tirés de ce qui s'est vécu jusque-là.

La première chose qu'il convient de souligner est que la mise en œuvre de ce nouveau processus porte déjà quelques fruits puisque certains se risquent à cette aventure. Ces fruits ne sont pas que d'ordre factuel : des personnes répondent positivement. Il est beau d'entendre tel ou tel exprimer la reconnaissance faite à l'Eglise d'avoir posé une question qui n'était pas attendue la plupart du temps. Il est beau de recueillir la confiance exprimée devant la question qui peut surprendre et déplacer. Nous rappelant que « Par la foi (...), Abraham obéit et partit pour un lieu qu'il devait recevoir en héritage, (...) sans savoir où il allait » (He 11, 8), ceux qui se lancent ainsi sur ce chemin du discernement sont appelés à vivre eux-aussi une réelle expérience de foi.

Une seconde remarque doit être faite. Elle portera sur les équipes qui acceptent de vivre le processus d'interpellation. Certes, ces équipes doivent être accompagnées. Il faut parfois les solliciter afin qu'elles se mettent en route. Mais, le sérieux mis pour vivre la démarche, le souci du bien de l'Eglise et de sa mission, le temps donné pour une démarche à laquelle les équipes ne sont pas nécessairement habituées, sont autant de signes du sens de la responsabilité des uns et des autres.

A côté de ces premiers fruits, quelques points d'attention peuvent être soulignés :

Porter la question de l'appel au ministère ne va pas de soi dans nos communautés. Il nous faut trouver les moyens de rendre présent la question de l'interpellation au diaconat de manière plus spontanée.

Un besoin de formation se manifeste lorsque l'on accompagne les équipes qui discernent. Beaucoup d'entre nous n'ont pas une vision claire de ce que sont les ministères ordonnés dans l'Eglise d'une manière générale. Ceci est particulièrement vrai du ministère diaconal « permanent » dont le rétablissement est relativement récent dans l'Eglise latine.

Doit être souligné également la nécessité d'accompagner les équipes qui procèdent à la démarche dans leur travail de discernement. Il faudra peut-être, dans un avenir plus ou moins proche, lorsque nous aurons plus d'expérience, prendre le temps de les faire se rencontrer pour partager leur expérience.

Enfin, un point d'attention doit être mis en avant. Il nous faut veiller à la qualité de ceux qui vont rencontrer les personnes pour les interpeler. Il importe que celles-ci soient bien au clair avec ce qu'est le diaconat « permanent » et sur la proposition qui est faite.

Tout ceci semble très encourageant. Il nous faut persévérer en travaillant les points qui doivent l'être pour le bien de tous dans le respect de la liberté de chacun.

Les diacres de 75 ans et plus

L'âge des diacres avançant, la question des diacres de 75 ans et plus se pose dans le diocèse comme une question que nous nous devons de prendre en compte dans notre accompagnement des personnes.

Si la question peut concerner la mission de chacun, il est indispensable de rappeler que le ministère reçu le jour de l'ordination demeure et ne disparaît pas l'âge venant. Il faut donc faire porter notre attention tout à la fois sur la question du ministère et sur celle de la mission.

A partir de 75 ans, le diacre continue à exercer son ministère dans ses différents lieux de vie, selon ses disponibilités, sans forcément recevoir une mission particulière. S'il est possible de recevoir une mission après 75 ans, il est nécessaire d'évaluer cette possibilité. On aura à cœur d'employer l'expression « Diacre associé » pour parler de ceux qui ont 75 ans et plus. A partir de cet âge, un point plus régulier sera fait avec le délégué diocésain.

L'âge de 75 ans constituant un repère pour un diacre, un processus d'accompagnement et d'évaluation de ce changement sera mis en œuvre pour chacun. Ce processus doit permettre notamment au diacre lui-même de discerner la place qui sera la sienne dans l'Eglise diocésaine. Il comportera les étapes suivantes :

Préparation :

Au moins un an avant son 75ème anniversaire, le diacre prend contact avec le délégué diocésain au diaconat.

Le délégué l'encourage à faire une relecture de son ministère avec son ERM.

Avec son épouse, il évalue sa disponibilité et ses contraintes (santé, famille, fatigue, horaires, financières etc...).

Il fait le point avec son accompagnateur spirituel.

Rencontre avec le délégué diocésain au diaconat :

Fort de la préparation, le diacre rencontrera le délégué diocésain au diaconat. Au cours de cette rencontre, on veillera à :

Faire le point sur la situation de la personne (santé, famille etc...).

Evaluer les capacités et disponibilités de la personne

Préciser ce que peut signifier l'exercice du ministère dans les années à venir

Si une mission particulière est souhaitée par le diacre et le diocèse, réfléchir à l'éventualité d'une mission et aux conditions d'exercice de celle-ci

Envisager la manière de continuer à vivre les liens au sein de la fraternité diaconale (ERM, formation permanente, journée fraternelle etc...)

Préparer l'annonce de la nouvelle situation du diacre notamment sur sa paroisse

Soigner la fin de mission par un temps d'action de grâce pour ce qui a été vécu

Dans l'éventualité d'une nouvelle mission, une rencontre du délégué diocésain avec le couple (diacre et son épouse) sera organisée.

Pour le cas où une mission serait envisagée sur la paroisse de résidence du diacre, le curé sera associé à la réflexion.

« Diacre associé » et nouvelle mission :

En fonction de sa situation de santé, de famille, ou autres, tout diacre ayant atteint l'âge de 75 ans, pourra être sollicité par l'évêque, le délégué diocésain au diaconat ou le curé de son lieu de résidence pour une mission limitée.

Il aura la faculté de refuser cette proposition s'il juge celle-ci incompatible avec sa situation.

Une lettre de mission dont la durée sera précisée, lui sera remise. Au terme de ce délai, un point sera fait avec lui comme pour tout diacre afin d'évaluer si une nouvelle mission pourra lui être confiée.

A Créteil, le 8 mai 2024,.

Bienvenue Louckenson et Marjorie !

"Fleuris là où Dieu t'a semé"

Louckenson TROISSOUS, diacre
et Marjorie



Je tiens tout d'abord à remercier Monseigneur BLANCHET qui a accepté de m'accueillir dans son beau diocèse de Créteil avec l'accord de Monseigneur ULRICH, Archevêque de Paris.

Je suis Louckenson TROISSOUS. J'ai 46 ans. Je suis marié avec Marjorie. Nous avons trois enfants. Je travaille dans le secteur de l'immobilier et, quant à elle, dans le secteur du transport.

Travaillant comme comptable à la Caritas au moment des inondations qui ont ravagé Haïti en 2004, je coordonnais également des projets avec une équipe sur le terrain en m'appuyant sur les paroisses et rencontrais les plus démunis tout en leur apportant des aides de toutes sortes.

Il faut toujours faire attention à ce que l'on souhaite : dans sa jeunesse, Marjorie rêvait de construire sa vie avec un homme investi dans l'Eglise. M'épousant en 2006, elle ignorait à quel point ses attentes seraient un jour dépassées. Marjorie a toujours été passionnée de chant et est choriste depuis l'âge de 12 ans. Elle et moi partageons le même amour pour la liturgie : "On a grandi dans l'Eglise, tout s'est enchaîné pour nous, il n'y a jamais eu de rupture".

Arrivés à Paris, nous nous sommes rapprochés de la paroisse Saint-Georges où se réunit la communauté haïtienne et nous avons multiplié les missions : animation, préparation au mariage, baptême, confirmation, diffusion des célébrations liturgiques sur plusieurs plateformes ... "Cela nous nourrit !". C'est en 2014 que l'un des évêques d'Haïti de passage à Paris m'a appelé au diaconat. C'est un appel que j'ai accepté avec beaucoup de peurs et de joies. Toute la famille m'a beaucoup supporté, particulièrement Marjorie.

Après un temps passé à Saint-Georges et auprès de la communauté haïtienne dans le 19^e arrondissement de Paris, j'ai demandé à l'Archevêque de me mettre à la disposition du diocèse de Créteil, puisque j'habite dans le Val-de-Marne.

Mgr BLANCHET m'a nommé dans les paroisses Saint-Christophe et Saint-Pascal Baylon au service de la solidarité, une mission qui me plaît énormément et qui me rappelle mon travail à la Caritas Haïti.

Je tiens à remercier tous mes frères diacres du diocèse de Créteil pour leur accueil sans oublier le Père Jean-Luc VEDRINE, Vicaire Général du diocèse et le Père Fulbert BIKOUMOU, mon curé.

Je remets entre les mains du Seigneur cette nouvelle mission, qu'il soit toujours à mes côtés pour m'orienter et me donner la force de l'Esprit-Saint pour développer des initiatives de cohésion communautaire. Je suis confiant !

Pour terminer, je veux reprendre les paroles de Saint-François-de-Sales : « Il faut fleurir là où nous sommes plantés ».

DIACRE ET PAROISSE

« 2023-2025 Diaconat permanent
Un nouvel élan »

François FAYOL, diacre



Cette contribution pour le numéro de *Diacres* 94 « Diacre et paroisses » se fait l'écho des travaux du Comité national du CND menés depuis 2018 avec les diocèses et qui ont permis des séquences de travail avec les évêques lors de l'Assemblée plénière de mars 2024, sur la base du document « **2023-2025 Diaconat permanent – Un nouvel élan** », document de synthèse pour les évêques et les responsables diocésains du diaconat permanent (octobre 2023).

Le diaconat à la croisée des chemins.

Le diaconat (permanent) s'est développé de façon différenciée selon les diocèses. Il n'y a pas de modèle unique, mais des cultures diaconales diocésaines qui s'enracinent dans la très grande diversité – richesses et pauvretés – des diocèses. Cette diversité est le signe d'une dynamique et d'un ministère encore en construction, qui cherche à s'adapter aux évolutions du monde et de l'Église là où il se vit.

Ce n'est plus le temps des pionniers : ce sont maintenant plus de 3300 diacres qui servent l'Église en France. Mais le diaconat permanent est à la croisée des chemins tant les situations diocésaines sont contrastées : si dans certains diocèses une dynamique réelle d'interpellation et d'ordinations diaconales existe, dans d'autres, par un double effet de vieillissement des diacres et de non-interpellation, le diaconat est menacé de disparition.

Les diacres sont présents dans de multiples secteurs de la vie : dans leur couple, leur famille – avec leurs enfants et au-delà –, leur vie professionnelle et leurs engagements dans la cité. Auprès des personnes pauvres, fragiles ou souffrantes d'abord, se faisant ainsi signe et réalité d'une Église servante des hommes et du monde, dans les hôpitaux, les prisons, avec les personnes en précarité et les migrants. Mais aussi dans les paroisses, auprès de toutes les personnes qui sollicitent un baptême, un mariage, des funérailles, ils accompagnent le chemin vers Jésus-Christ qui est leur source.

Les diacres sont en règle générale heureux de leur ministère et ont trouvé leur place dans l'Église et dans le monde. Au sein des communautés paroissiales – ils en sont souvent issus – ils sont reconnus et aimés des paroissiens et groupes auxquels ils participent et vice versa.

Les relations diacres-prêtres sont parfois délicates, notamment autour de la liturgie, de l'homélie, de la participation à la préparation et à la célébration des baptêmes et des mariages. Cela peut être aussi le cas avec les autres acteurs pastoraux en paroisse ou doyenné, souvent par manque de communication ou de (re)connaissance mutuelle. Des incompréhensions peuvent exister avec des prêtres « venus d'ailleurs » qui ne connaissent pas le diaconat permanent dans leur diocèse d'origine.

Mais **les diacres apportent une nouveauté**, des nouvelles relations, des articulations à construire avec tous les acteurs pastoraux, prêtres, laïcs en responsabilité et tous les fidèles. Leur présence pousse à renouveler et approfondir la compréhension mutuelle des ministères.

Les relations entre les diacres et leur évêque, de façon individuelle ou plus collectivement, sont en règle générale bonnes et témoignent d'une écoute fraternelle.

Les diacres sont des acteurs de lien et pourraient jouer un rôle encore plus important en termes de synodalité. Ils renouvellent l'attention portée par l'Église aux plus pauvres et aux plus fragiles, et invitent toute l'Église à être servante et missionnaire. Ils encouragent les évêques et les prêtres, diacres eux aussi, à renouveler cette dimension de leur appel.

Enfin, le diaconat permanent – dans sa singularité ministérielle mais aussi dans ses visages multiples – doit maintenant être envisagé en articulation forte avec l'évolution des ministères ordonnés et laïcs, dont les ministères institués, avec la participation large des baptisés pour une Église missionnaire, plus synodale et plus diaconale.

Au vu des évolutions du monde et de notre Église, quelles figures du diaconat seraient à développer pour les missions que l'Église doit ou souhaite honorer dans les 15-20 ans qui viennent ? C'est le sens de la question posée lors de l'Assemblée plénière des évêques en mars 2024, question qui nous est posée également individuellement :

Le diacre est-il, tout à la fois, celui qui relie dans l'Église et dans le monde, celui qui est au service de la solidarité et de la diaconie de l'Église, celui qui est en sortie, vers les périphéries existentielles ?

Au regard du développement du diaconat, notamment en Europe et en Amérique du Nord, les évêques français en marquant dès 1970 « *leur préférence pour des diacres qui, quotidiennement au contact des hommes grâce à leur situation familiale et professionnelle, puissent en pleine vie témoigner du service que le peuple de Dieu doit rendre aux hommes à l'exemple du Christ* » ont façonné **une figure particulière du diaconat.**

Cette intuition originelle et originale a été un vrai choix des évêques de France, toujours confirmé dans les débats ultérieurs en assemblée plénière (1995-1996, 1998-1999, 2012-2013). **Aujourd'hui cette intuition, toujours d'actualité, s'incarne dans différentes figures du diaconat.**

Ordonnés pour « ***servir le Peuple de Dieu dans la diaconie de la liturgie, de la Parole et de la charité*** », les diacres – en fonction de leurs charismes et de leurs missions – vivent cette triple diaconie dans une tension féconde, avec une grande diversité de mise en œuvre, mais l'accent peut être mis sur **trois traits du ministère diaconal :**

– ***Les diacres sont des ministres de communion et d'unité, de lien et de synodalité.*** Le plus souvent mariés et pères de famille mais aussi, pour certains, célibataires, avec des expériences professionnelles et des engagements diversifiés, ils sont en lien avec de multiples réalités, portent une attention au monde tel qu'il est, et sont des acteurs de lien et même souvent de synodalité dans notre Église.

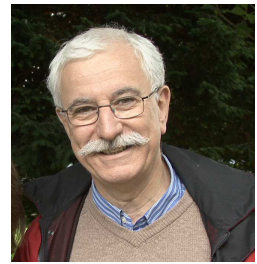
– ***Les diacres sont des hommes de service,*** dans les missions qu'ils reçoivent comme dans les petites choses de la vie quotidienne. Ils n'ont certes pas l'exclusivité du service dans l'Église, mais ils sont une figure de l'Église servante, et ils disposent toute l'Église à être au service de toutes les réalités humaines, et d'abord les réalités de précarité et de souffrance.

– ***Les diacres donnent à voir une Église en sortie.*** Leur mission n'est pas d'abord, ou pas seulement, tournée vers les communautés chrétiennes établies, mais aussi vers toutes les réalités humaines qui sont en attente de la Bonne nouvelle de Jésus-Christ.

Ainsi, chaque diacre, en fonction de ses missions, peut être pleinement acteur d'une Église en dialogue avec le monde, qui comprend sa mission comme l'affirmait Paul VI dans son encyclique *Ecclesiam suam* : « *L'Église doit entrer en dialogue avec le monde dans lequel elle vit. L'Église se fait parole ; l'Église se fait message ; l'Église se fait conversation.* » (ES 67)

La signature de la revue du CND, *Diaconat aujourd'hui*, en témoigne et nous engage : « **en Église, diacres pour le monde** ».

**Paroissien de mon curé
et par mon ordination diacre de mon
Evêque...**



Didier BOURDON, diacre

Le premier point particulier des diacres dans leur paroisse, contrairement aux prêtres, est qu'ils n'ont pas, a priori, de raison de déménager et ils se retrouvent donc rapidement le clerc paroissial le plus ancien.

Ordonné en 2000, je me suis retrouvé rapidement la « mémoire vivante » de ma paroisse à l'équipe pastorale de secteur, d'autant que je sortais de plusieurs années de vice-président du CEP connaissant par le détail son fonctionnement économique et financier de même que les différents recoins des bâtiments et leurs problèmes. J'avais aussi de longues années d'animation liturgique et de musicien en tenant l'orgue assez fréquemment.

Bref tout le monde me connaissait déjà et j'ai donc pris soin de mettre de la distance avec mes engagements antérieurs qui risquaient de brouiller la réception du diaconat d'autant que l'on était peu nombreux à l'époque.

Autre particularité, il n'y a pas de vicaire à Bry et je suis resté treize ans le seul diacre de la paroisse. Depuis nous sommes deux et notre duo fonctionne bien !

En relisant toutes ces années, je vois bien que j'ai exercé mon ministère diaconal essentiellement comme cardiologue avec les personnes malades que je rencontrais à mon cabinet ou à l'hôpital, mais aussi globalement comme médecin avec les personnes malades ou les soignants rencontrés à la Pastorale de la Santé. Une mention toute particulière pour l'expérience unique et très enrichissante de l'Hospitalité Madeleine Delbrêl. Depuis trois ans ce sont les personnes en précarité grâce au Secours Catholique qui m'accompagnent.

Même s'il y a des liens et des passerelles, tout cela est globalement extra-paroissial. Cependant ma paroisse est mon lieu de vie et je suis heureux lorsque je suis à l'autel à Bry, car c'est une manière de rendre présentes les personnes malades que je rencontrais à la Pastorale Santé ou à mon cabinet et, désormais, les personnes en précarité rencontrées au Secours Catholique. C'est pour moi, un des apports spécifiques du diacre pour sa paroisse en rendant visible la diaconie à laquelle est appelée toute l'Eglise, c'est-à-dire l'ensemble des baptisés.

A la fin de ma lettre de mission reçue le jour de mon ordination, le Père Labille ajoutait : « selon les opportunités pastorales vous aurez aussi à vivre la diaconie de la liturgie [...] et vous entretiendrez des relations fraternelles avec les prêtres ».

J'ai beaucoup aimé baptiser une personne malade en rentrant de Lourdes et célébrer le mariage d'un couple d'octogénaires à l'Ehpad de Bry. C'étaient des opportunités pastorales qui faisaient idéalement écho à mon ministère.

Pour ce qui est d'autres célébrations, entretenant des relations fraternelles avec mes curés successifs, je suis heureux de pouvoir donner un « coup de main », mais je n'ai pas à exercer un rôle de suppléance, c'est donc du cas par cas.

Avec tous les ajustements toujours possibles, je reste fidèle à ce point de repère : par mon baptême et ma vie à Bry je suis le paroissien de mon curé, par mon ordination je suis le diacre de mon évêque.

Le diacre :
stable, stimulateur, tisseur de liens..

Christine SOYER,
Vice-Présidente EAP
St-Jean Ste-Germaine de CACHAN



Dans notre paroisse, nous sommes très riches en diacres ! Oui, ils sont trois avec leur épouse à habiter notre territoire, tous très différents, que ce soit dans leur personnalité, leur sensibilité, leurs engagements : aumônier de prison, Equipes Notre-Dame, Mission logement auprès des plus pauvres, Août Secours Alimentaire, la diaconie des Roms, les tables ouvertes paroissiales, la liturgie ...

Tous ces engagements sont pour nous, paroissiens, une sensibilisation, une stimulation, un encouragement à la mission ... Ils constituent des personnes ressources sur lesquels nous pouvons compter pour aider au développement missionnaire de la paroisse.

A la différence du prêtre en mission dans une paroisse pour 6 ans, le diacre est stable (stable par nature, car il s'agit d'un ministère et non d'un service d'église, et stable, car la stabilité géographique ne dépend que de lui) ; le diacre contribue souvent à assurer une continuité sur le long terme pour le déploiement de la paroisse dans le respect de son identité et de son histoire.

Pour certains paroissiens, le diacre est plus facile à aborder, à interpeller que le prêtre. Le diacre et son épouse font souvent partie des personnes à qui on s'adresse quand on ne sait pas à qui s'adresser. Ils sont, avec leur épouse, des piliers, des repères sur lesquels nous trouvons un véritable appui. Et notamment, pour les personnes en mission, en particulier pour les responsables, le diacre peut être un interlocuteur privilégié.

Le diacre est un tisseur de liens entre les personnes, il est un pont entre les réalités : à la fois sur le terrain, à la fois au service de l'autel. Il est présent dans la vie des gens à des moments importants : il baptise, il bénit les mariages, il célèbre les obsèques.

Lors des célébrations, la présence du diacre à l'autel aide au recueillement, à l'intériorité ; elle permet de soutenir la prière de l'assemblée. Elle apporte « du beau » à nos célébrations. Elle peut aussi s'avérer être un soutien pour les servants d'autel. Les homélies des diacres apportent leur regard spécifique, qui vient rejoindre l'assemblée de manière différente, ce qui est une richesse.

Merci à tous nos diacres, pour ce témoignage de chaque jour au service de leurs frères et sœurs.

Diacres à Saint-Maur

Jean-Luc MAIROT
Curé de ND du Rosaire
à Saint-Maur



Depuis plus de 20 ans, des paroissiens de Notre-Dame du Rosaire ont été interpellés et ont poursuivi la formation proposée par le diocèse pour devenir diacres permanents. Alain Smith a été ordonné le premier en 2000, puis Daniel Roblot, Gérard Vauléon, Thierry Wion et Didier Vincens. Jeune prêtre au Rosaire, j'avais participé à la réflexion initiée par Alain Dutertre et continué par Michel Roger, les curés de ces années, alors que la présence des diacres commençait à se dessiner sur notre diocèse. En 2017, j'ai retrouvé une paroisse "riche en diacres" et heureuse de leur présence forte et dynamique. L'engagement de leurs épouses est aussi essentiel et précieux.

Les diacres sont d'abord connus par leur insertion dans la vie locale avec les nombreux engagements associatifs et paroissiaux qu'ils ont pu prendre au long des années. Leurs enfants ont grandi à Saint-Maur et de multiples liens ont pu se nouer au long des années. En même temps, la mission confiée à chacun est un appel à élargir notre cœur en sortant de nos habitudes et de la boucle de la Marne. Ce fut particulièrement le cas avec Daniel et sa mission à l'aumônerie de la prison de Fresnes qui a pu surprendre et étonner : un professeur de droit au service des prisonniers ! Alain et Thierry, nous ont ouvert les yeux sur le monde du handicap et l'aventure des Amis de Cléophas se poursuit depuis des années et mobilise de nombreux habitants de Saint-Maur et d'ailleurs. Didier et Agnès portent le souci des familles sur le doyenné et de l'accompagnement des personnes homosexuelles et de leurs proches sur le diocèse.

Les diacres exercent souvent leur ministère liturgique à la paroisse notamment par leur présence aux messes dominicales et par le service des homélies. Des familles qu'ils connaissent s'adressent volontiers à eux pour les accompagner dans la préparation et la célébration de baptêmes, de mariages et d'obsèques. Pour ma part, des liens fraternels et amicaux se sont tissés avec chacun d'entre eux. La maladie et le décès de Daniel ont été des moments douloureux à affronter...

Les diacres ne participent pas aux rencontres de l'E.A.P. mais ils sont présents aux grands moments de la vie paroissiale et ils n'hésitent pas à apporter leur contribution : rentrée paroissiale, Assemblée paroissiale annuelle, fête de fin d'année. Sous l'impulsion de Didier et d'Agnès, la préparation mariage du doyenné a été repensé avec l'appel de nouveaux couples accompagnateurs. Un diacre du doyenné participe aux rencontres de l'équipe de coordination du doyenné. Une belle fraternité lie les diacres des paroisses de Saint-Maur et de Joinville. De belles rencontres avec eux avaient pu se faire, mais elles ne se sont pas renouvelées depuis le passage du covid...

J'apprécie la collaboration qui est vécue avec les diacres. Je crois que celle-ci s'enracine dans un profond respect que nous pouvons avoir les uns vis-à-vis des autres et par le souci de chercher ensemble à nous ajuster aux appels reçus et à la mission à exercer. Cela passe par l'écoute, le dialogue et le service à exercer en commun. Merci aux diacres du Rosaire !

Présence dynamique et rassurante dans la durée

Christine ETENAU
Vice-présidente de l'EAP
ND du Rosaire à St Maur



Présence dynamique et rassurante, dans la durée et ancrée dans le monde d'aujourd'hui et dans notre paroisse Notre-Dame du Rosaire, Alain, Didier et Thierry sont nos « accompagnateurs du cheminement et du bien des hommes ».

« J'aimerais venir présenter à l'Equipe d'Animation Paroissiale un projet qui touche l'ensemble des paroissiens ... l'Equipe d'Animation Paroissiale pourrait-elle nous aider à avancer dans cette aventure ? ».

Et c'est ainsi qu'Alain est venu présenter son nouveau projet pour Les Amis de Cléophas avec enthousiasme et passion : permettre à des personnes handicapées, jeunes, adultes ou plus avancées en âge de vivre une vie de communauté, en étant autonomes et indépendantes, à la lumière du Christ. Le partage à plusieurs, les discussions, les échanges de points de vue, les réactions pour faire avancer ce beau projet sur la paroisse ont été nombreux et continuent de fleurir pour essayer de construire un monde meilleur et pour faire grandir un projet d'Eglise auprès des plus fragiles.

« Allez dans la Paix du Christ ! », clamé d'une voix forte et tonique après une homélie ancrée dans la vie et la réalité d'un établissement scolaire parisien, ponctuée d'anecdotes qui illustrent la Parole de l'Evangile et la rendent plus palpable, des traits d'humour qui permettent aux jeunes, et moins jeunes, de s'appropriier les paroles prononcées à l'ambon, c'est cet accompagnement ancré dans le monde qui aide les paroissiens à cheminer. Merci Thierry !

Être diacre, c'est aussi un engagement de couple et de famille au service de l'Eglise. Cette dimension m'avait frappée lors de l'ordination diaconale de Didier le 7 mai 2011. Agnès était bien présente à ses côtés, ainsi que leurs enfants. C'est tout une famille qui entre en diaconat. Nos filles ont le même âge et le scoutisme les a unies. Elles sont parties, six filles, au Bénin avec le Père Serge en tant que Compagnons et aujourd'hui encore, plus de dix ans plus tard, se retrouvent très régulièrement, même s'il faut traverser la France pour cela. Ce lien très puissant, c'est une amitié profonde ; c'est aussi l'engagement fort et stable d'un couple auprès de jeunes.

Le Diacre envoyé comme serviteur de l'appel de Dieu et témoin de la Charité...

Marie-Thérèse GROYER PICARD
LEME , membre du bureau du
nouveau doyenné OCTAV



« Les diacres sont les gardiens du vrai « pouvoir », celui du « service » rappelle le pape François. Leur place : celle de serviteur de l'Eglise à l'ambon, à l'autel et dans la société, celle d'hommes envoyés par l'évêque parmi les croyants et les incroyants pour être l'image du Christ serviteur, celle de mains et de cœurs animés par leur amour de Dieu et des hommes. »

Dans le doyenné Choisy-Thiais, nous avons trois diacres : Augustin, Gustave et Yves.

Nous les avons accompagnés dans leur dernière année ; ce fut une profonde joie que les paroissiens des trois clochers ont ressenti lors de leur ordination. Nous étions heureux pour eux, leur famille, notre doyenné, l'Eglise. Ils sont une richesse pour l'Eglise, le diocèse, les paroisses et pour le monde là où ils sont envoyés.

Augustin a pour mission la Pastorale du travail sur le doyenné : comment vit-on sa foi au travail ? comment vivre le rapport à l'éthique personnelle dans la vie professionnelle ?

Gustave doit mettre en place des groupes d'adultes concernés par la pastorale des quartiers populaires, pour la JOC mettre en route des jeunes ainsi que pour l'ACE sur le doyenné.

Yves doit assurer la coordination de la solidarité sur le doyenné.

Trois missions différentes et complémentaires au service de l'Eglise, mais surtout au service des hommes de cette société où nous vivons et dont nous sommes tous responsables au nom de notre baptême. Bien sûr nous avons notre doyen, notre curé, nos prêtres, nos LEME, mais le diacre détient de par sa situation d'homme marié ou pas, de père de famille ou pas, de son travail un atout différent : il est un homme « en prise » avec le monde d'aujourd'hui ; il connaît comme chacun de nous les aléas de la vie familiale, du travail etc. Il est une personne rassurante pour nous car il est à notre image et, par son ordination il est partie prenante de la vie et de la mission de l'Eglise.

Cependant, il ne faut pas gâcher cette grâce d'avoir des diacres. C'est pourquoi il est nécessaire qu'ils soient heureux là où ils ont été envoyés et nos communautés doivent leur être reconnaissantes, les aider et prier pour eux. Il ne faudrait pas qu'ils se sentent isolés et enfermés dans leur mission, mais qu'ils puissent aller vers le peuple de Dieu et développer ainsi une action transversale.

Nous avons donc envers eux un rôle de soutien dans leurs missions, nous devons entendre et comprendre leurs appels lorsqu'ils nous interpellent afin de contribuer à l'élaboration de leur mission.

Il faut avoir une meilleure information sur la mission proposée et les difficultés qu'elle comporte. Le diacre a besoin d'une aide, d'un suivi : on n'est pas diacre tout seul comme on n'est pas chrétien tout seul !

Le diacre n'est pas un super laïc ordonné, sa charge ne doit pas être trop lourde par rapport à sa famille et à sa profession. Avec l'appui de l'évêque, du doyen, des prêtres et des paroissiens, nous pourrions vivre ensemble une réelle synodalité.

Le pape François parle d'eux comme des « serviteurs qui se donnent pour que l'Amour de Dieu touche concrètement la vie des personnes ». Il nous demande de prier pour eux et leurs familles.

Alors prions : « Père, nous te rendons grâce pour ces hommes qui ont accepté de servir leurs frères par Amour et Charité. Ils sont présence d'Eglise dans notre monde, ils sont une richesse pour les pauvres ! Nous te les confions ! »

La vie de la fraternité

Echo de la rencontre des « diaconas » de la rentrée



Brigitte CLAUSTRE

Le 30 septembre, nous nous sommes retrouvées entre femmes dont le mari est ordonné diacre, pour notre rencontre trimestrielle. Cette rencontre avait été préparée par l'un des petits groupes. Après un temps convivial et les embrassades après l'été, chacune a pris place dans un grand cercle. Nous étions 27.

La soirée a débuté par la présentation des quatre nouvelles, Andrée Evéché, Elisabeth Balladur, Laurence Leblic et Christelle Vexiau suite aux ordinations diaconales de juin. En quelques mots, chacune d'elles s'est présentée avec une qualité, un défaut et une passion.

Puis est venu le tour de notre grand jeu animé par Sylviane Guenard qui, sous la forme d'un speed dating, a permis d'échanger deux par deux sur différents sujets dans un temps limité : quelles sont vos convictions, votre rêve, les dernières nouvelles de la famille, un événement qui vous a réjoui...ainsi en peu de temps chacune a pu échanger avec plus de dix autres femmes et faire plus ample connaissance.

Ensuite, Aurore Astambide a proposé un temps de réflexion en ces temps difficiles pour l'Eglise de France. Nous nous sommes réparties en 5 groupes pour aborder les sujets évoqués dans le livre «Pourquoi je reste dans l'église » de Anselm Grün et Jean-Guilhem Xerri: la coresponsabilité, la vocation baptismale, les abus sexuels, les périphéries et le cléricisme....Après trente minutes d'échanges, nous avons relu le passage conclusif (« 4 raisons pour lesquelles je reste en Eglise ») du livre et Odile Hourcade nous a donné ses raisons personnelles de rester dans l'Eglise, sa famille.

Brigitte Faujour a donné des nouvelles des absentes qui se joignaient à nous par la pensée. Les nouvelles épouses ont été intégrées dans les différents sous-groupes existants.

Christine Hemery a proposé de créer une nouvelle équipe pour préparer comme l'an dernier une soirée pour prendre soin de son couple pour les diacres et leurs épouses (sur le modèle des soirées proposées pour « la Saint-Valentin autrement »). Après échanges, il est décidé d'organiser ce dîner une année sur deux.

Christine Fayol a rappelé que le pèlerinage à Rome en février pour l'année jubilaire 2025 se remplit vite (à ce jour 400 personnes sont déjà inscrites sur les 600 places proposées).

Notre accompagnatrice Emmanuelle de Galzain était absente à cette réunion, mais reste disponible pour rencontrer des sous- groupes selon les besoins des unes et des autres.

Une nouvelle date a été proposée pour se retrouver dans l'année, en plus de la journée fraternelle d'octobre : la date arrêtée est le 1^{er} avril à 20h30.

Enfin, ce temps de partage a été conclu par une prière et un chant.

Par la suite, les échos reçus indique que le fait de réfléchir ensemble sur un thème, avec comme base un document ou un livre, a été très bien reçu et les participantes ont beaucoup apprécié ce moment d'échanges et de convivialité.

Pourquoi je reste dans l'Eglise !
Témoignage d'Odile lors de la rencontre des
épouses de diacre de septembre

Odile HOURCADE



Comme beaucoup, je suis écœurée d'entendre la litanie concernant les abus d'hommes ordonnés pour la plupart, dans l'Eglise.

Le dernier en date, l'Abbé Pierre m'a profondément bouleversée.

Au début je n'y ai pas cru ; j'étais dans le déni ; pour moi, ce n'était pas possible ; les victimes étaient surement trop âgées pour en témoigner etc., et puis il a bien fallu accepter l'évidence.

Je me suis dit que nous n'avions pas fini avec ce genre de révélations et je commence à devenir très méfiante à l'égard des uns et des autres.

Et pourtant, je reste dans l'Eglise, car les fautes de certains, ne mettent pas en question ma foi en Jésus le Christ.

Je reste également en Eglise, car l'Eglise est pour moi, une famille, ma famille ; comme je ne remets pas en question et que je reste dans ma famille biologique, quels que soient les événements, les conflits.

Comme également, je reste en Eglise dans ma Famille du Prado où je me suis engagée en 2015, là encore quels que soient les événements, les conflits avec certains.

Comme je suis également heureuse de continuer à faire partie de la fraternité diaconale 94 et du diocèse de Créteil.

Comme je reste également fidèle à ma paroisse ND du Sacré-Cœur à Champigny.

En restant dans ces diverses familles, dont je me sens pleinement partie prenante, ça ne veut pas dire que je suis en accord total avec tout, mais cela fait partie de mon ADN et je me sens, à mon niveau, en responsabilité envers chacune de ces familles, la vie et l'amour les uns envers les autres, n'est pas un long fleuve tranquille.

Je reste en Eglise, ma famille de Jésus le Christ, et j'accepte de souffrir des conséquences du mal commis et subi dont on nous informe à chaque instant en ce moment.

Certains l'ont déjà lu, mais je joins un article de la Vie sur le procès Pelicot, que Jean Pierre Roche nous a envoyé dans « le pain quotidien », auquel j'ai répondu. Je trouve que c'est un éclairage très intéressant, il met le focus sur la nature humaine, masculine.

LA VIE / 10 SEPTEMBRE 2024 Mazan, l'affaire de tous

Derrière l'horreur de l'affaire de Mazan, dans laquelle une cinquantaine d'hommes sont poursuivis pour viol aggravé, il y a un fait social que nous devons regarder en face : celui de la réalité des violences sexuelles dont les femmes sont victimes, et le manque de volonté d'y mettre fin.

Par Aymeric Christensen, directeur de la rédaction

Quand les yeux sont rivés sur la crise politique dont la France peine à se sortir, certains événements disent, à leur façon, autre chose de l'époque. En la matière, tout porte à croire que le procès de Mazan marquera durablement.

Parce que l'affaire est effrayante – une femme droguée par son mari et livrée pendant des années à des dizaines d'hommes qui l'ont violée –, mais surtout parce que, dans un renversement stupéfiant de force et de dignité, cette même femme, Gisèle Pelicot, refusant le huis clos du procès, s'est exposée pour interpellier les consciences sur la soumission chimique et les violences sexuelles. Et ainsi, peut-être, permettre à d'autres d'échapper à ce que ni elle, ni ses proches, ni les soignants n'ont vu en une décennie, aveuglés par les manipulations odieuses du mari, derrière le paravent d'un couple apparemment sans histoire.

Le dérangeant fait social

Gare, pourtant, à ne pas nous tromper d'affaire. Ou plus précisément : à ne pas nous laisser hypnotiser par l'ampleur de l'horreur, la perversité inouïe qui transparaît, le nombre colossal de coaccusés – 50 hommes poursuivis pour viol aggravé sur une même femme... d'autres encore n'ayant même pas pu être identifiés –, le mode opératoire méthodique et glaçant. Sur tout cela, la justice fera son travail. Mais au-delà du fait divers, hors norme, il y a le fait social, d'une banalité dérangeante.

À l'image des profils au banc des accusés, aussi divers que sans relief, et recrutés sans grande difficulté dans un rayon géographique limité. Qu'il se soit trouvé tant d'hommes pour chercher sur un site internet à assouvir leurs fantasmes, tant pour répondre à la proposition de venir discrètement abuser d'une femme manifestement inconsciente et inerte sous l'effet de médicaments : voilà ce que nous devons regarder bien en face.

Loin du cliché trop ancré du violeur comme un inconnu caché dans l'ombre d'une sordide ruelle, il y a cette réalité statistique : dans la très grande majorité des cas, l'agresseur est un homme en apparence « lambda » et, plus souvent encore, connu de sa victime.

Mettre fin à la culture du viol

Dans le cas de Mazan, la ligne de défense, qui culmine dans cette expression de « viol involontaire » avancée par l'un des accusés, témoigne aussi d'un profond déni. Pour ne pas dire une multitude de petits et grands dénis enchevêtrés. Défis auxquels beaucoup de représentations conscientes ou inconscientes participent au quotidien, conduisant à tolérer, et parfois même encourager, l'abus.

Pour espérer mettre fin à la culture du viol, il faudrait ainsi s'attaquer aux mécaniques de domination, à la façon dont trop d'hommes considèrent le corps des femmes comme à la disposition de leurs désirs, à la prolifération de la pornographie et des violences qu'elle engendre ou nourrit, au laisser-faire et au silence qui enferment tant de victimes dans la sidération ou la honte, à la nécessité urgente de rétablir une réelle culture du respect de l'autre et du consentement. Ce n'est pas une question sécuritaire, c'est bel et bien une question de culture. Et cette culture est l'affaire de tous.

Tous ? Oui, tous responsables. Tant qu'il y aura des pères, des frères, des amis, des époux ou des fils qui croiront pouvoir mettre impunément la main sur autrui, des mères, des sœurs, des amies, des épouses et des filles se sentiront en danger. Cette insécurité intime est inacceptable. Et parce que les agresseurs sont massivement des hommes qu'on aurait cru « ordinaires » (que l'on songe seulement à tant et tant d'affaires de ces derniers mois et années), il revient tout particulièrement aux hommes de s'engager pleinement pour mettre fin à ce fléau qui empoisonne nos sociétés.

Ma réponse :

Merci Jean Pierre de nous avoir transmis l'article d'Aymeric Christensen concernant les Pélicot.

Enfin un écrit sensé qui "s'attaque" à la racine du mal, un mal qui existe malheureusement chez beaucoup d'hommes, à leur représentation de la femme, femme-objet, femme-esclave, femme-enfant, "femme-bonne- à-tout-faire" au sens littéral du mot. Et cela depuis la nuit des temps, où le pouvoir s'est installé chez l'homme en raison de sa force physique supérieure à celle de sa compagne.

L'article pose bien le problème : la femme est considérée, par certains hommes, comme un objet pour assouvir leurs fantasmes, et cela rejoint bien les abus accablants qui ont été commis, notamment, par certains prêtres (entre autre l'Abbé Pierre): quelle image ont-ils de la femme? Quel mépris profond envers elle ?

Cela pose à nouveau le problème du mal commis et du mal subis, car ces hommes qui détruisent les femmes, se détruisent eux-mêmes.

Dans le mal qu'elles subissent, les femmes peuvent se relever, grâce à la prise de conscience, à la prise de parole (ne jamais se taire), à la main tendue, à la thérapie...mais dans le mal immonde qu'ils commettent, quel chemin difficile pour retrouver la dignité doublement piétinée, dans la mesure où ils ont délibérément détruit celle de leur objet de fantasmes ?

Je pense à l'Evangile de la femme adultère: "Eux, après avoir entendu cela, s'en allaient un par un, en commençant par les plus âgés. Jésus resta seul avec la femme toujours là au milieu. Il se redressa et lui demanda : « Femme, où sont-ils donc ? Personne ne t'a condamnée ? » Elle répondit : « Personne, Seigneur. » Et Jésus lui dit : « Moi non plus, je ne te condamne pas. Va, et désormais ne pèche plus. » De nouveau, Jésus leur parla : « Moi, je suis la lumière du monde. Celui qui me suit ne marchera pas dans les ténèbres, il aura la lumière de la vie. » Jn 8,9-12

Je suis frappée par les Paroles de Jésus à la suite de cette scène: « Moi, je suis la lumière du monde. Celui qui me suit ne marchera pas dans les ténèbres, il aura la lumière de la vie. »

La femme exploitée ne perd pas sa dignité, elle la retrouve en prenant conscience qu'elle a été un objet manipulé.

L'homme criminel peut lui aussi, se redresser, en acceptant, non seulement de se repentir, mais aussi de se remettre en question, de changer, de faire un travail sur lui-même.

Il reste toujours l'Espérance, mais dans ce borborygme, il faut vraiment y croire!

Odile

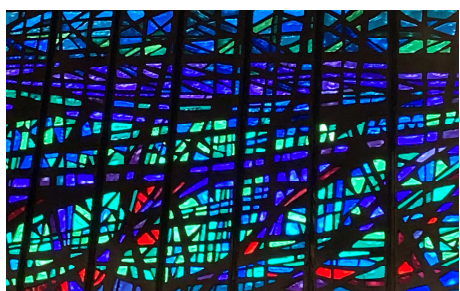
Une belle journée à Chantilly



Michel FAGOT, diacre

Dimanche 13 octobre, la fraternité diaconale s'est retrouvée pour une « *journée fraternelle* » à Chantilly. Nous étions 66 pour vivre cette tradition installée depuis de nombreuses années, qui permet de nous retrouver en dehors de nos lieux de rencontre habituels, pour un temps convivial où se mêlent toujours célébration, découverte culturelle, échanges et partages.

Au programme de l'édition 2024 :



Tout d'abord la messe dominicale présidée par notre évêque dans une des églises de Chantilly, Saint François d'Assise - clin d'œil à notre pèlerinage de 2021 et ornée de vitraux de la Passion et de la Résurrection réalisés par le maître verrier Jacques Loire dont nous avons visité les ateliers à Chartres... Nous avons célébré cette messe avant l'eucharistie hebdomadaire de la communauté polonaise qui anime habituellement cette église et qui nous a ouvert ses portes sans réserve... Un grand merci !!

Ensuite, un temps d'échange dans les locaux de la paroisse.

L'occasion de faire connaissance avec Louckenson Troissous qui vient de rejoindre notre fraternité, et de son épouse Marjorie (ils étaient accompagnés par deux de leurs trois enfants). Une occasion également de donner quelques informations et nouvelles, notamment concernant les absents.

Puis, un long et beau partage avec notre évêque sur le thème « la place du diacre dans son environnement local... », sujet qui sera retravaillé par le Conseil Diocésain du Diaconat.

Et ce fut l'heure du pique-nique. Le soleil étant au rendez-vous, ceux qui le souhaitaient ont pu s'installer à l'extérieur, et ce fut comme d'habitude, un moment très apprécié de tous.

Enfin, l'après-midi a été consacrée à la visite du château de Chantilly où chacun a pu, à son rythme, admirer les trésors de cette demeure des Princes de Condé et du duc d'Aumale, les Grandes Écuries abritant le musée vivant du Cheval et ses animations équestres, sans oublier le parc qui abritait ce jour-là, toujours sous un beau soleil, une magnifique exposition de plantes.

Oui, une belle journée ! Vivement l'année prochaine !

